



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 29/04/2021

Réaction à l'article du 22 avril mettant en cause l'association Pierre VALDO

En réaction à l'article paru le 22 avril, sur la remise d'un rapport établi par un collectif qui se désigne sous le nom de "Assemblée Générale du Travail Social en lutte" mettant en cause l'Association Pierre Valdo dans l'exercice de ses missions d'hébergement d'urgence hivernal l'Etat entend manifester son soutien à l'égard de cette association qui intervient en qualité d'opérateur.

Ce rapport, rédigé sans aucune prise de contact avec l'association mise en cause, ni avec l'État qui missionne l'association, contient de nombreuses informations inexactes et fait l'amalgame entre missions liées à des activités pérennes et celles, comme le plan hivernal, qui sont ponctuelles et ne relèvent pas du cadre juridique cité par le Collectif.

L'ensemble des sites gérés par l'association Pierre Valdo relève du dispositif de mise à l'abri des publics en période hivernale et de crise sanitaire. Les missions assignées à l'opérateur consistent à héberger **temporairement** des publics vulnérables et à répondre à leurs besoins alimentaires, d'hygiène, d'accès aux soins.

Une évaluation sociale de ces ménages hébergés est réalisée par l'association afin de permettre, le cas échéant, la poursuite d'un parcours d'hébergement **si la situation administrative du ménage le permet.**

La DDETS a reçu avec l'association Pierre Valdo, les représentants de l'assemblée générale du travail social en lutte de Grenoble pour rappeler le cadre de la mise à l'abri et réaffirmer ses objectifs d'un accueil digne des personnes concernées.

L'activité de l'association Entraide Pierre Valdo, comme pour tout opérateur en France exerçant une mission liée à la mise à l'abri hivernale, ne relève pas des dispositions régissant les établissements sociaux et médico-sociaux citées par le Collectif. Cette activité est en effet ponctuelle ce qui nécessite de recourir à des CDD.

L'État renouvelle toute sa confiance aux dirigeants et salariés de l'Association Pierre Valdo qui mènent un travail difficile mais de qualité en faveur des publics fragiles.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01